

Réf: Dossier 222723

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AIR & CAR »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7EME TRANCHE, A 100 M DE COOKAFRICA, Lot 5, Ilot 20

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 26/05/2023 reçu par Me KOUASSI KANGAH CELINE, et enregistrés au CEPICI le 02/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AIR & CAR »

Objet : ? Importation de véhicules neufs et avions;
? Location de véhicule et avion;
? Mécanique auto et avion;
? Vente de pieces detaches d'avion et voiture neuve;

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE, A 100 M DE COOKAFRICA, Lot 5, Ilot 20

Dirigeant(s) M AKA ASSU CHRISTIAN (COGÉRANT), Mme ADOU NABINTOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03523 du 14/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44463/GTCA/RC/2023 du 14/06/2023

